



## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 20 janvier 2018 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 10 h 00.

#### SONT PRÉSENTS

Madame la mairesse	Kathy Poulin
Madame la conseillère	Dominique Forget (District 2)
Monsieur le conseiller	Guy Séguin (District 4)
Monsieur le conseiller	Carl De Montigny (District 5)

#### SONT ABSENTS

Monsieur le conseiller	Jean-François Giasson (District 1)
Monsieur le conseiller	Mathieu Bouthillette (District 3)
Madame la conseillère	Manon Paquin (District 6)

formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Kathy Poulin.

#### SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Me Marie-Pier Pharand	Directrice des affaires juridiques et greffière
-----------------------	---

\*\*\*\*\*

- 1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2 Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil
- 3 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 janvier 2018
- 4 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 5 Règlements
  - 5.1 Adoption - Règlement 722 établissant la taxation, la tarification et les compensations pour l'année 2018
- 6 Levée de la séance

#### 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, madame la mairesse, Kathy Poulin, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

### 2 CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Conformément aux articles 152 et suivants du Code municipal du Québec, le conseil municipal, avant de procéder aux affaires à cette séance, constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

18-01-026

### 3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JANVIER 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Carl De Montigny

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 janvier 2018 soit adopté, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### 4 PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question n'est posée.

### 5 RÈGLEMENTS

18-01-027

#### 5.1 ADOPTION - RÈGLEMENT 722 ÉTABLISSANT LA TAXATION, LA TARIFICATION ET LES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Séguin

et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le conseil municipal adopte le Règlement 722 établissant la taxation, la tarification et les compensations pour l'année 2018.

**ADOPTÉE**

18-01-028

### 6 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Dominique Forget

et résolu à l'unanimité des conseillers présents



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

**QUE** la séance extraordinaire du 20 janvier 2018 soit levée à 10 h 03.

**ADOPTÉE**

**Kathy Poulin**  
Présidente d'assemblée

**Kathy Poulin**  
Mairesse

**Marie-Fier Pharand**  
Directrice des affaires juridiques  
et greffière